

Sont présents(es) : Monsieur Mathieu Lapointe, Préfet
Monsieur David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier
Madame Viviane Leblanc, secrétaire de réunion
Madame Aude Buevoz, directrice générale adjointe
Monsieur Pascal Bujold, maire de Pointe-à-la-Croix
Madame Cynthia Dufour, maireesse de Saint-Alexis-de-Matapédia
Monsieur David Ferguson, maire de Ristigouche-Sud-Est
Monsieur Rémi Lagacé, maire de Saint-François-d'Assise
Madame Nancy Arsenault
Madame Patricia Chartier
Monsieur Jean-Paul Landry
Monsieur Serge Normandeau
Monsieur Richard St-Laurent

Sont absents(es) : Monsieur Régis Leblanc
Monsieur Sylvain Roy

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la rencontre
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions sur un sujet à l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil de la MRC du 8 octobre 2025
5. Finances
6. Administration
 - 6.1. Approbation des déboursés pour les mois d'août, septembre et octobre 2025
 - 6.2. Dépôt des états financiers au 31 octobre 2025
 - 6.3. Autorisation pour l'obtention d'une marge de crédit
 - 6.4. Approbation de la nouvelle assurance collective effective à partir du 1er décembre 2025
 - 6.5. Adoption du calendrier 2026 du CMRC
 - 6.6. Approbation de l'offre de services pour l'audit des E/F 2025 de la MRC Avignon
 - 6.7. Approbation d'une proposition d'entente mensuelle pour le loyer de evol à partir du 1er avril 2026
 - 6.8. Transfert aux EFNA, les sommes budgétées des EFA-budget suivant, non requises pour l'année 2025
 - 6.9. Nomination de représentants de la MRC pour certaines instances
 - 6.9.1. Nomination des délégués de la MRC au sein du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
 - 6.9.2. Nomination des représentants et substituts au conseil d'administration de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
7. Services techniques et évaluation
 - 7.1. Approbation de facture - GFCBDC – Délégation de gestion : MRC Avignon – PADF – Travaux réalisés sur les TPI – Saison 2025-2026
8. Aménagement du territoire
 - 8.1. Adjudication du contrat de l'inventaire du patrimoine immobilier
9. Développement économique
 - 9.1. Approbation de dépôt de demandes de financement au PAPDE pour plans d'action
 - 9.1.1. Tourisme

9.1.2. Développement économique

10. Développement territorial et social

10.1. Fonds d'aide et de soutien aux milieux – recommandations des comités d'analyse

10.1.1.Boralex

10.1.2.Innergex

10.1.3.Entente de développement culturel

10.2. Vitalisation (20-24) Projet Marché Public Avignon

10.3. Approbation et autorisation de signature de l'entente de l'Alliance pour la solidarité sociale

11. Sécurité publique

12. Ressources humaines

13. Divers

14. Correspondance

14.1. Liste de la correspondance

15. Période de questions sur un sujet qui n'est pas à l'ordre du jour

16. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la rencontre

Monsieur Mathieu Lapointe souhaite la bienvenue à ses collègues.

Le quorum étant constaté, le préfet procède à l'ouverture de la rencontre à 20 h.

À moins d'indication contraire, le vote du préfet n'est pas inclus dans le nombre de voix exprimées à l'égard de chacune des prises de décision.

2. Adoption de l'ordre du jour

CMRC-2025-11-26-530

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Ordre du jour CMRC 26 novembre 2025. 2 pages.*

Il est PROPOSÉ par : Pascal Bujold
et résolu unanimement

D'adopter l'ordre du jour avec le point « DIVERS » ouvert.

3. Période de questions sur un sujet à l'ordre du jour

4. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil de la MRC du 8 octobre 2025

CMRC-2025-11-26-531

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Procès-verbal CMRC – 8 octobre 2025. 22 pages.*

Il est PROPOSÉ par : Rémi Lagacé
et résolu unanimement

D'approuver le procès-verbal de la réunion du conseil de la MRC du 8 octobre 2025.

5. Finances

6. Administration

6.1. Approbation des déboursés pour les mois d'août, septembre et octobre 2025

CMRC-2025-11-26-532

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Déboursés août, septembre et octobre 2025.* 22 pages.

Il est PROPOSÉ par : Cynthia Dufour
et résolu unanimement

D'adopter les déboursés pour les mois d'août, septembre et octobre 2025.

6.2. Dépôt des états financiers au 31 octobre 2025

Document déposé :

MRC AVIGNON. *États financiers au 31 octobre 2025.* 20 pages.

Les états financiers "MRC", "FLI" et "FLS" sont déposés à l'attention du conseil de la MRC.

6.3. Autorisation pour l'obtention d'une marge de crédit

CMRC-2025-11-26-533

Résolution concernant l'autorisation d'une marge de crédit

CONSIDÉRANT l'utilisation des excédents de fonctionnements et les orientations du Conseil de la MRC en matière de maintien d'un fonds de roulement minimal;

CONSIDÉRANT les changements dans les opérations et les mandats de la MRC depuis 2020;

CONSIDÉRANT l'importance de mettre en place des outils comptables et financiers optimaux afin de mener les projets, actions et orientations de la MRC;

CONSIDÉRANT les problèmes de liquidité survenus au courant de 2025 et que ceux risquent de se répétés à court terme;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Jean-Paul Landry
et résolu unanimement

Que le Conseil de la MRC autorise et mandate le directeur général et greffier-trésorier, David Bourdages à faire les démarches auprès de l'institution financière de la MRC, Desjardins, ou toute autre institution, afin d'obtenir une marge de crédit d'un maximum de 2 000 000 \$ ou un prêt temporaire similaire pouvant être activé en tout temps et qui ferait office de marge de crédit.

Extrait de résolution : David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier, Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration et Nancy Gauvin, adjointe administrative

6.4. Approbation de la nouvelle assurance collective effective à partir du 1er décembre 2025

CMRC-2025-11-26-534

Résolution concernant l'approbation de la nouvelle assurance collective effective à partir du 1er décembre 2025

CONSIDÉRANT les défis rencontrés avec les assurances collectives de la MRC Avignon et des modifications à apporter;

CONSIDÉRANT les offres parvenues récemment afin de poursuivre les orientations souhaitées;

CONSIDÉRANT l'offre déposée de RBC Assurances;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Rémi Lagacé
et résolu unanimement

Que le Conseil de la MRC accepte l'offre de RBC Assurances et autorise le directeur général et greffier-trésorier, David Bourdages à signer tout document et à assurer le suivi nécessaire.

Extrait de résolution : David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier et Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

6.5. Adoption du calendrier 2026 du CMRC

CMRC-2025-11-26-535

Résolution concernant l'adoption du calendrier des réunions du Conseil de la MRC Avignon pour l'année 2026

CONSIDÉRANT qu'il est opportun d'adopter un calendrier des réunions régulières du Conseil de la MRC Avignon pour l'année 2026;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Patricia Chartier
et résolu unanimement

Que le calendrier suivant des réunions du Conseil de la MRC Avignon pour l'année 2026 soit adopté :

Jour	Date	Lieu	Heure
Mercredi	11 février 2026	Maria	19 h30
Mercredi	11 mars 2026	Pointe-à-la-Croix	19 h30
Mercredi	8 avril 2026	Pointe-à-la-Croix	19 h30
Mercredi	13 mai 2026	Pointe-à-la-Croix	19 h30
Mercredi	10 juin 2026	Maria	19 h30
Mercredi	8 juillet 2026	Pointe-à-la-Croix	19 h30
Mercredi	9 septembre 2026	Pointe-à-la-Croix	19 h30
Mercredi	14 octobre 2026	Pointe-à-la-Croix	19 h30
Mercredi	25 novembre 2026	Maria	19 h30
Mercredi	9 décembre 2026	Pointe-à-la-Croix	19 h30

Pointe-à-la-Croix : 3, rue de la Carrière (salle du conseil de la municipalité)

Maria : 473, boulevard Perron (centre administratif de la MRC)

Extrait de résolution : Municipalités locales de la MRC et les employés.es de la MRC

6.6. Approbation de l'offre de services pour l'audit des E/F 2025 de la MRC Avignon

CMRC-2025-11-26-536

Résolution concernant l'approbation de l'offre de services de Raymond Chabot Grant Thornton relativement à l'audit des E/F 2025 de la MRC Avignon

CONSIDÉRANT l'offre de services de Raymond Chabot Grant Thornton (5 novembre 2025) relativement à l'audit des E/F 2025 de la MRC Avignon;

CONSIDÉRANT les services fournis :

- Audit des états financiers consolidés au 31 décembre 2025
- Préparation du rapport financier à remettre au Ministère
- Présentation des états financiers à l'assemblée des maires
- Préparation des T-4 et des Relevés 1
- Frais de déplacement

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Patricia Chartier
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon autorise le paiement de 34 000 \$ (plus les frais administratifs et technologiques de 5% ainsi que les taxes applicables et couvre cette dépense à même le budget 2026.

Extrait de résolution : David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier, Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration et Nancy Gauvin, adjointe administrative

6.7. Approbation d'une proposition d'entente mensuelle pour le loyer de evol à partir du 1er avril 2026

CMRC-2025-11-26-537

Résolution concernant l'approbation d'une proposition d'entente mensuelle pour le loyer de evol à partir du 1er avril 2026

CONSIDÉRANT la convention de bail conclue le 24 novembre 2022 entre la MRC Avignon et evol financement inc. ainsi que l'avenant à ladite convention (CMRC-2024-02-14-050);

CONSIDÉRANT que evol financement inc. a informer la MRC par lettre de son intention de ne pas prolonger le bail au-delà du 1er avril 2026 selon les termes du présent bail;

CONSIDÉRANT que evol financement inc. désire apporter des ajustements à la Convention de bail afin d'en ajuster les conditions, à savoir, que ladite entente soit mensuelle à partir du 1er avril 2026;

CONSIDÉRANT que cette entente doit être signée par les 2 parties;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Cynthia Dufour
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon autorise David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier à proposer et signer une proposition d'entente mensuelle pour le loyer de evol aux coûts actuels avec indexation annuelle et que cette entente soit effective à compter du 1er avril 2026 pour une durée maximale de 2 ans.

Extrait de résolution : David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier et Géraldine Martin, présidente-directrice générale, evol

6.8. Transfert aux EFNA, les sommes budgétées des EFA-budget suivant, non requises pour l'année 2025

CMRC-2025-11-26-538

Résolution pour remettre aux EFNA L'EFA-BUDGET SUIVANT, pour somme non utilisée en 2025

CONSIDÉRANT le budget adopté pour l'année financière 2025;

CONSIDÉRANT qu'un montant de 72 948 \$ devait être prélevé aux excédents;

CONSIDÉRANT les prévisions financières au 31 décembre 2025 prévoyant un surplus pour l'exercice;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Richard St-Laurent
et résolu unanimement

Qu'un montant de 72 948 \$ provenant de l'excédent de fonctionnement affecté-budget suivant, prévu au budget pour l'exercice 2025, soit remis à l'excédent de fonctionnement non affecté.

Extrait de résolution : David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier et Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

6.9. Nomination de représentants de la MRC pour certaines instances

6.9.1. Nomination des délégués de la MRC au sein du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Ce point est reporté à la réunion du Conseil de la MRC du 10 décembre prochain.

6.9.2. Nomination des représentants et substituts au conseil d'administration de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Ce point est reporté à la réunion du Conseil de la MRC du 10 décembre prochain.

7. Services techniques et évaluation

7.1. Approbation de facture - GFCBDC – Délégation de gestion : MRC Avignon – PADF – Travaux réalisés sur les TPI – Saison 2025-2026

CMRC-2025-11-26-539

Résolution concernant l'approbation de dépenses - MRC Avignon – PADF – Travaux réalisés sur les TPI – Saison 2025-2026

CONSIDÉRANT la Délégation de gestion : MRC Avignon – PADF – Travaux réalisés sur les TPI – Saison 2025-2026;

CONSIDÉRANT les travaux réalisés conformément aux ententes et aux planifications et les frais déclarés par le Groupement forestier coopératif Baie-des-Chaleurs à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Pascal Bujold
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon autorise le paiement de la facture 010651 (état d'avancement # B) soumise pour les travaux du Groupement forestier coopératif Baie-des-Chaleurs au montant de 81 718.69 \$ (avant taxes).

Extrait de résolution : David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier, Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration et Nancy Gauvin, adjointe administrative

8. Aménagement du territoire

8.1. Adjudication du contrat de l'inventaire du patrimoine immobilier

CMRC-2025-11-26-540

Résolution concernant l'adjudication du contrat pour l'élaboration de l'inventaire du patrimoine immobilier

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon à l'obligation de constituer un inventaire du patrimoine bâti sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon est soumise au Code municipal du Québec et aux lois afférentes en matière d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'ouverture des soumissions le 2 octobre 2025, la MRC Avignon a reçu 3 soumissions :

- Zaraté Lavigne inc.
- Judith Landry, aménagement paysage
- Aedipica inc.

CONSIDÉRANT que le Comité technique constitué aux fins de l'appel d'offres a analysé la conformité des soumissions et procédé à leur analyse en 2 phases en conformité avec les règles de l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT que la soumission conforme ayant obtenu le meilleur pointage est celle de Zaraté-Lavigne inc.;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Nancy Arsenault
et résolu unanimement

Que la MRC adjuge le contrat APPEL D'OFFRES MRC AVIGNON – 2025-0401 INVENTAIRE DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA MRC AVIGNON à Zaraté-Lavigne inc. pour un montant de 135 095.63 \$ (incluant les taxes).

Extrait de résolution : David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier et Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

9. Développement économique

9.1. Approbation de dépôt de demandes de financement au PAPDE pour plans d'action

9.1.1. Tourisme

Ce point est reporté à la réunion du Conseil de la MRC du 10 décembre prochain.

9.1.2. Développement économique

Ce point est reporté à la réunion du Conseil de la MRC du 10 décembre prochain.

10. Développement territorial et social

10.1. Fonds d'aide et de soutien aux milieux – recommandations des comités d'analyse

10.1.1. Boralex

Mme Nancy Arsenault, mairesse de L'Ascension-de-Patapédia se retire des discussions et des décisions pour ce point.

CMRC-2025-11-26-541

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Tableau de recommandations.* 2 pages.

Résolution relativement à l'adoption des recommandations du comité d'analyse du Fonds d'engagement social éolien (FES) Boralex

CONSIDÉRANT le Fonds d'engagement social éolien (FES) de la MRC Avignon;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse pour les projets Boralex;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Rémi Lagacé
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon adopte les projets suivants en référence au document déposé :

Organisme	Projet	Montant
Fabrique de Nouvelle (Comptoir le Chiffonnier)	Super de remerciements des bénévoles	900 \$
Bouge pour que ça bouge	Février Festif 2026	2 000 \$
Centre d'action bénévole Ascension-Escuminac	Rencontres communautaires avec les personnes aînées	2 000 \$
ESPACE Gaspésie-Les Îles	Atelier de prévention de la violence ESPACE	2 000 \$

Extrait de résolution : Claude Cyr, agent de programmes, Anne-Julie Landry, agente de développement territorial – Coordination du développement social et Nancy Gauvin, adjointe administrative

10.1.2. Innergex

Mme Nancy Arsenault, mairesse de L'Ascension-de-Patapédia se retire des discussions et des décisions pour ce point.

CMRC-2025-11-26-542

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Tableau de recommandations.* 2 pages.

Résolution relativement à l'adoption des recommandations du comité d'analyse du Fonds d'engagement social éolien (FES) Innergex

CONSIDÉRANT le Fonds d'engagement social éolien (FES) de la MRC Avignon;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse pour les projets Innergex;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Jean-Paul Landry
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon adopte les projets suivants en référence au document déposé :

Organisme	Projet	Montant
Bouge pour que ça bouge	Février Festif 2026	2 500 \$
Les Loisirs Chamonix inc.	Programmation 25-26	1 500 \$
Centre d'action bénévole Ascension-Escuminac	Rencontres communautaires avec les personnes aînées	5 000 \$
ESPACE Gaspésie-Les îles	Atelier de prévention de la violence ESPACE	2 500 \$

Extrait de résolution : Claude Cyr, agent de développement territorial – Gestion de programmes, Anne-Julie Landry, agente de développement territorial – Coordination du développement social et Nancy Gauvin, adjointe administrative

10.1.3. Entente de développement culturel

CMRC-2025-11-26-543

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Tableau de recommandations.* 2 pages.

Résolution relativement à l'adoption des recommandations du comité d'analyse du Fonds Entente de développement culturel

CONSIDÉRANT le Fonds Entente de développement culturel de la MRC Avignon;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse pour les projets culturels;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Serge Normandeau
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon adopte le projet suivant en référence au document déposé :

Organisme	Projet	Montant
Les Loisirs Chamonix inc.	Programmation 25-26	1 500 \$

Extrait de résolution : Claude Cyr, agent de programmes, Frédérique Caissy, agente de développement territorial – Culture et patrimoine, Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration et Nancy Gauvin, adjointe administrative

10.2. Vitalisation (20-24) Projet Marché Public Avignon

CMRC-2025-11-26-544

Résolution concernant le transfert des fonds résiduels du projet Adaptation changement climatique agricole au Marché Public Avignon

ATTENDU que la MRC Avignon a identifié le **Marché Public Avignon** comme projet phare en arrimage avec sa Signature Innovation - Avignon, milieu créatif;

ATTENDU que des montants ont été autorisés à même le Volet 4 (Vitalisation) afin de mener un autre projet de soutien au milieu agricole et que des sommes résiduelles sont à octroyer;

ATTENDU que l'octroi de ces sommes est balisé et qu'un besoin urgent dans le déploiement du **Marché Public Avignon** est observé, et ce, pour assurer la suite du développement et la pérennité du projet;

ATTENDU que l'OBNL a été créé;

ATTENDU que la MRC Avignon est propriétaire des documents et infrastructures créées dans ce projet avant la création de l'OBNL;

ATTENDU qu'il y a lieu de signer une entente de transfert de propriété sous condition de maintien du **Marché Public Avignon** et qu'en cas de dissolution, la MRC redeviendrait propriétaire des infrastructures gracieusement;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Patricia Chartier
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon transfert les sommes résiduelles du projet Adaptation changement climatique agricole au montant de 13 986.99 \$ et le résiduel de l'enveloppe Vitalisation au montant de 6148.19 \$ au **Marché Public Avignon** en contrepartie d'une entente et qu'en cas de dissolution, la MRC redeviendrait propriétaire desdites infrastructures et de celles qui auront été créées par la suite dans ce projet.

Que la MRC Avignon mandate son directeur général afin de conclure et signer ladite entente.

Extrait de résolution : David Bourdages, directeur général, Aude Buévoz, directrice générale adjointe, Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration et Claude Cyr, agent de programmes

10.3. Approbation et autorisation de signature de l'entente de l'Alliance pour la solidarité sociale

CMRC-2025-11-26-545

Résolution concernant le renouvellement du protocole d'entente de l'Alliance pour la solidarité en Gaspésie 2024-2029 dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales

ATTENDU que la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (RLRQ, chapitre L-7) institue une Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ainsi que le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS), lequel vise à soutenir financièrement la réalisation de projets, d'actions et d'initiatives afin d'atteindre les buts de la Stratégie nationale;

ATTENDU que le gouvernement du Québec a dévoilé le 21 juin 2024 le Plan d'action gouvernemental visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2024-2029. Mobiliser. Accompagner. Participer dans lequel il est prévu à la mesure 3.1.1.1 de poursuivre et de bonifier les Alliances pour la solidarité sur l'ensemble du territoire québécois, y compris avec des organisations autochtones afin que les acteurs locaux ou régionaux puissent investir les ressources disponibles selon les priorités établies en concertation avec leurs milieux;

ATTENDU que le REGROUPEMENT, via la Table des préfets des MRC de la Gaspésie, est le partenaire du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans l'application dans la région de l'Alliance pour la solidarité. Il agit donc en tant que fiduciaire de l'entente en Gaspésie;

ATTENDU que conformément à la Stratégie gouvernementale de développement durable, le REGROUPEMENT encourage l'ORGANISME à intégrer dans ses pratiques les principes du développement durable, tels qu'ils sont définis par la Loi sur le développement durable (L.R.Q., chapitre D-8.1.1);

ATTENDU que conformément à la Stratégie gouvernementale de développement durable pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027, le REGROUPEMENT encourage l'ORGANISME à intégrer, dans ses pratiques et dans sa reddition de comptes, les principes d'analyse différenciée selon les sexes;

ATTENDU que le projet de l'ORGANISME consiste à réaliser les actions décrites à l'ANNEXE A au présent protocole d'entente;

ATTENDU que ledit protocole d'entente doit être signé par les 2 parties et nécessite une autorisation de signature;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Patricia Chartier
et résolu unanimement

Que le Conseil de la MRC Avignon autorise la signature du protocole d'entente « Alliance pour la solidarité 2024-2029 dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales » par le préfet, Mathieu Lapointe et le directeur général, David Bourdages.

Extrait de résolution : David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier

11. Sécurité publique

12. Ressources humaines

13. Divers

14. Correspondance

14.1. Liste de la correspondance

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Résumé et correspondance*. 11 novembre 2025. 51 pages.

15. Période de questions sur un sujet qui n'est pas à l'ordre du jour

16. Levée de l'assemblée

CMRC-2025-11-26-546

Il est PROPOSÉ par : David Ferguson
Que l'assemblée soit levée.

David Bourdages
Directeur général et greffier-trésorier

Mathieu Lapointe
Préfet et maire de Carleton-sur-Mer